

## COM DE COM DE L'ATRÉBATIE

# Nouveaux services et TPU agréablement revue à la hausse pour un budget classique

re le dossier du parc com-  
nautaire Écopolis de Tinc-  
s (notre édition d'hier), le  
seil a étudié mercredi la  
osition de budget.

de première partie de séance  
ée au débat d'orientations  
gétaires, s'est ouverte avec  
bonne nouvelle, annoncée  
Pierre Guillemant : « Nous  
ons sous-estimé la TPU, qui a  
ressé grâce à une surface éco-  
niquie et financière en augmen-  
on de 11 %. C'est une ten-  
ce rassurante. Nous devrions  
ager cette année une capacité  
atofinancement d'un petit mil-  
d'euros, qui nous laisse une  
ge de manœuvre », a comen-  
té le président. La prudence  
néanmoins de rigueur. Le  
get général devrait s'équili-  
r autour de 3,2 millions d'en-  
L'augmentation de plus de



**Pierre Guillemant, président  
de l'Atrébatie.**

200 000 euros par rapport à  
l'exercice précédent s'explique  
par de nouveaux services propo-  
sés pour la petite enfance et la  
jeunesse (halte-garderie itiné-  
rante, création des centres de lo-  
sirs pour les petites vacances...),  
ou l'augmentation du volume  
d'activité de l'école de musique.

Autre nouveauté, la prise en  
compte de zones d'ombre ADSL.  
Un sujet sur lequel est intervenu  
le maire de Villers-Brûlin, Louis  
Lambert, dans l'attente de des-  
serte pour son village.

Pierre Guillemant a salué le tra-  
vail réalisé par l'ADNS (Associa-  
tion de développement de nou-  
veaux services) pour le portage  
des repas : 15 000 repas l'an der-  
nier et 18 000 espérés en 2009.  
Tout comme il a insisté sur l'inté-  
rêt des chantiers écoles. Ceux-ci  
permettent aux communes de  
restaurer des petits éléments de  
leur patrimoine à moindre frais,  
en redonnant une activité à un  
groupe de demandeurs d'emploi.  
Un volet d'insertion intéressant  
et une offre séduisante pour les  
villages, comme en atteste le ca-  
lendrier des chantiers jusqu'en  
2010, pour douze communes dif-  
férentes. Ce budget qualifié de  
« classique » par le président doit  
être voté le 24 mars. ■ D. D.